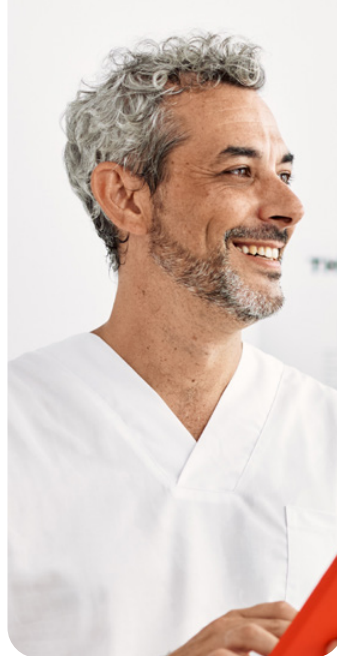


LA CIPAV

l'avenir en toute confiance



# RACHETER DES TRIMESTRES POUR LA RETRAITE

*La retraite se prépare, la Cipav vous accompagne*



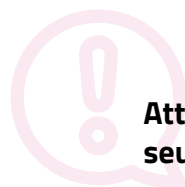
## LE RACHAT DE TRIMESTRES

Vous avez une carrière morcelée ? Pour prendre votre retraite de base à taux plein et donc percevoir une pension complète, vous devrez avoir cotisé un certain nombre de trimestres en fonction de votre année de naissance.

Si vous ne totalisez pas le nombre trimestres requis pour demander à partir en retraite, vous avez la possibilité de **racheter ces trimestres de cotisations**

**manquants.**

Aussi, si vous souhaitez augmenter le montant de votre future pension, vous pouvez également acheter des points de retraite.



**Attention : vous ne pourrez pas acheter seulement des points.**

## LES CONDITIONS À REMPLIR

Afin de bénéficier de ce dispositif de rachat de trimestres vous devez :



Être âgé d'au moins 20 ans et de moins de 67 ans à la date à laquelle vous présentez votre demande



Être toujours en activité (votre pension de retraite de base ne doit pas être liquidée)

## POINT SUR LE RACHAT DE TRIMESTRES « SEULS »

Un rachat de trimestres seuls permet de réduire, voire d'annuler, la minoration du montant de la future pension au titre d'une durée d'assurance insuffisante. Si vous n'avez pas atteint le nombre de trimestres requis pour une retraite à taux

plein à l'âge auquel vous avez prévu de prendre votre retraite, le rachat de trimestres peut vous permettre d'atteindre ce nombre de trimestres plus rapidement.

## RACHAT DE TRIMESTRES ET DE POINTS

Un rachat de trimestres et de points permet, quant à lui, de réduire la minoration mais aussi d'augmenter le nombre de points acquis, et donc d'augmenter le montant de votre retraite.

Le coût du rachat est fonction d'un barème annuel défini par arrêté. Ce barème tient compte de votre âge à la date de la demande et de la moyenne

des revenus d'activité (salarié et/ou non salarié) des trois dernières années. Selon l'option choisie, il sera fait référence au barème du rachat des seuls trimestres d'assurance ou au barème du rachat de trimestres d'assurance et de points. Ainsi, le montant du rachat correspond au produit du nombre de trimestres rachetés par le coût de rachat du trimestre.

## EXEMPLE

Madame Rosier, née en 1960, cumule 163 trimestres à ce jour. Elle souhaite en racheter 4 pour obtenir le taux plein avec le nombre de trimestres requis et ainsi partir à la retraite un an plus tôt.

Elle a déclaré 25 000 € de revenus en 2021, 32 000 € en 2022 et 17 000 € en 2023. Le trimestre seul lui coûte 2 416 €, soit 9 664 € pour 4 trimestres.



**Important:** Plus vous ferez votre demande de rachat de trimestres tardivement, plus le prix du trimestre sera élevé.

## Rachat des années d'études supérieures

Au titre des années d'études et des années incomplètes, il est possible de racheter là aussi 12 trimestres au maximum à condition de respecter certains critères :

- le régime des professions libérales doit être le premier régime dans lequel vous avez cotisé après l'obtention de votre diplôme et vous devez avoir validé au moins un trimestre dans ce régime,
- si les études ont donné lieu à l'obtention d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur : écoles techniques supérieures, grandes écoles ou classes préparatoires (l'admission dans une grande école ou classe préparatoire est suffisante),
- Les périodes d'études ayant permis l'obtention d'un diplôme équivalent délivré dans un pays membre de l'Union européenne ou dans un État tiers lié à la France par une convention internationale de sécurité sociale sont prises en compte.

## Rachat « jeunes actifs »

Le coût du rachat de trimestres fait l'objet d'un abattement lorsqu'il concerne une période de formation initiale. La demande doit être formulée dans les 10 ans à compter de la fin des études ou au

plus tard le 31 décembre de l'année des 40 ans de l'assuré et ne peut concerner que quatre trimestres (à déduire des 12 trimestres maximum).

## Rachat des années civiles incomplètes

Il est possible de racheter des années incomplètes si elles ont donné lieu à une affiliation au régime

des professions libérales, mais n'ont pas permis d'acquérir quatre trimestres d'assurance.

## VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS SUR LE RACHAT ?

Une étude personnalisée est nécessaire. À la suite de votre demande de rachat de trimestres, un conseiller de la Cipav prendra en charge votre dossier pour déterminer le rachat qui est le plus adapté en fonction de votre situation personnelle. Il vous enverra ensuite un devis auquel une réponse devra être apportée dans les 15 jours.

En cas de paiement échelonné sur une période supérieure à 12 mois, une majoration est appliquée. Cet échelonnement n'est possible que pour les demandes de rachat portant sur plus d'un trimestre. Pour le rachat d'un seul trimestre, le versement se fait en une seule fois.

## VOS SERVICES EN LIGNE

Rendez-vous sur votre espace personnel Cipav. Dans l'onglet « Mes démarches & RDV ». Prenez RDV avec un conseiller retraite en visio, par téléphone ou à Paris, Lyon ou Marseille afin d'échanger sur le rachat de vos trimestres. Vous recevrez ensuite un devis personnalisé.

### Estimation de votre retraite

Le simulateur M@rel vous permet de simuler : votre âge de départ à la retraite à taux plein ; les incidences si vous partez plus tôt ou plus tard ; le montant de votre pension à cette date selon différentes hypothèses d'évolution de vos revenus ; de générer une estimation du montant de votre retraite.



### Pour aller plus loin

- Fiche pratique « **À quel âge partir à la retraite ?** »
- Fiche pratique « **Comment est calculée la retraite ?** »
- Fiche pratique « **Quel sera le montant de ma retraite ?** »

Réalisez votre estimation retraite via votre [espace-personnel.lacipav.fr](https://espace-personnel.lacipav.fr).

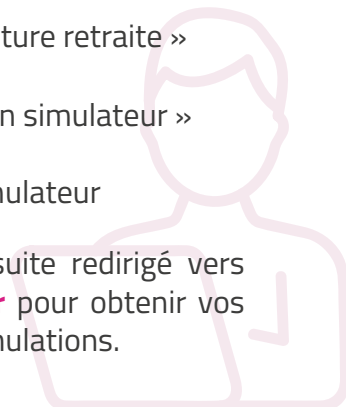


Onglet « Ma future retraite »

Rubrique « Mon simulateur »

Accéder au simulateur

Vous êtes ensuite redirigé vers [info-retraite.fr](https://info-retraite.fr) pour obtenir vos différentes simulations.



# LACIPAV

l'avenir en toute confiance

[www.lacipav.fr](https://www.lacipav.fr)  
[espace-personnel.lacipav.fr](https://espace-personnel.lacipav.fr)



France  
Connect

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :

